

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

Option A : STYLISTE VISAGISTE

Session 2005

CONSIGNES ADRESSEES AUX CANDIDATS

Epreuve E1 – U 12 A – Coupe imposée et coiffage

- Votre modèle de sexe masculin doit posséder des cheveux sur l'ensemble de la tête.
- Un shampoing aura été réalisé le matin ou la veille de l'épreuve.
- Le modèle se présente avec une coupe non préparée.

Vous choisirez dès le début de l'épreuve coupe classique ou coupe mode.

Si coupe classique, vous couperez 2 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure. Vous réaliserez un tracé de tours d'oreilles, un fondu de nuque et un coiffage.

Si coupe mode, vous apporterez une photo de la coupe mode que vous souhaitez réaliser, elle sera extraite d'une revue, d'un livre...

Vous couperez au minimum 3 cm sur l'ensemble de la chevelure.